

Le plan de circulation nourri par des données

En 2023, la Mairie de Paris Centre lance un nouveau plan de circulation (PdC) dans un premier secteur, concrétisant la promesse électorale de 2020 : « Paris Centre n'est pas un raccourci ». Ce premier périmètre sert de test grandeur nature, conçu comme une phase d'apprentissage pour les équipes municipales et techniques.

La démarche s'appuie sur une collecte fine des données de flux, pensée comme un levier de légitimation : en objectivant les effets du dispositif, elle vise à lever les freins politiques et sociaux à son déploiement dans d'autres quartiers. Une deuxième mise en œuvre est prévue en 2025, enrichie par les enseignements de cette première expérimentation.



Source : Paris Centre



LE TERRITOIRE

- Paris Centre : 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements de Paris
- 100 196 h. (2017)
- 5,59 km²
- Densité : 18 000 h/km²



LES RESULTATS

- Amélioration de la vitesse commerciale des bus
- Baisse du trafic motorisé



BUDGET

- 800 000 €



LES POINTS FORTS

- Collecte de données sur les flux de véhicules motorisés qui permet d'objectiver les ressentis.
- Déploiement rapide avec des aménagements sobre en travaux
- Démarche de concertation structurée, associant un large panel d'usager-es à différentes étapes du projet



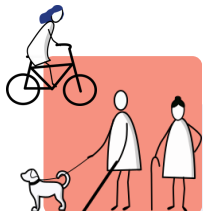
LES POINTS DE VIGILANCE

- L'absence de données sur la qualité de l'air et les nuisances sonores limite la capacité à démontrer objectivement les bénéfices du projet. Une modélisation en 2025 vise à réduire ce problème.
- L'étiquetage explicite « plan de circulation » renforce la lisibilité du projet, mais peut aussi cristalliser les oppositions en le rendant très visible politiquement.
- La modification des feux de circulation constitue un poste de dépense important. Leur suppression, lorsqu'elle est possible, permet de réduire les coûts sans nuire à la sécurité. La suppression suscite souvent des inquiétudes chez les usagers piétons.



PORTAGE DU PROJET

Le projet est porté par la mairie de Paris Centre, avec une forte implication de l'élu en charge des mobilités. Pour le 1er quartier, la conception a été menée de manière artisanale, à partir de cartes simplifiées et d'outils légers. Ce mode de travail, né d'une contrainte de disponibilité des services techniques internes à ce stade, a permis un démarrage agile et rapide. Les services ont ensuite été pleinement mobilisés pour accompagner la mise en œuvre du quartier suivant. Un bureau d'étude a également été sollicité ponctuellement pour réaliser des comptages de trafic.



LES ACTRICES ET ACTEURS ASSOCIÉ·ES AU PROJET

La participation des usager·es est au cœur de la démarche portée par Paris Centre. Commerçant·es, habitant·es, parents d'élèves, associations de piétons, cyclistes et usager·es des transports en commun ont été associés à différentes étapes du projet, à travers des ateliers participatifs et des échanges dans les conseils de quartier.



DÉROULEMENT DU PROJET

2020

2021-2022

ENGAGEMENT POLITIQUE

Promesse électorale : "Paris Centre n'est pas un raccourci"

CONCERTATION

- Plusieurs ateliers sont organisés par la Mairie. Les participant·es sont réparti·es en sous-groupe et travaillent sur des cartes pour proposer, amender ou hiérarchiser des scénarii.
- L'objectif d'apaisement est posé comme un cadre qui ne peut pas être débattu, les discussions portent uniquement sur les modalités concrètes de mise en œuvre.

2023

2024

2025

PREMIÈRE MISE EN ŒUVRE

Application du PdC dans un 1er quartier, selon un calendrier en quatre phases. Une collecte fine de données de flux accompagne la mise en œuvre pour objectiver les effets du dispositif.

CONSOLIDATION

Une zone à trafic limité est créée sur tout le périmètre de Paris Centre.

ÉVALUATION ET GÉNÉRALISATION

Comptages des flux de véhicules pour une 3ème année consécutive. Objectivation de la réduction du trafic, de l'ancrage des nouvelles dynamiques et de la résorption des reports ponctuels.

Mise en œuvre du PdC sur la seconde moitié de Paris Centre - qui sera donc entièrement couvert par des PdC.